



DECLARATION DES PERFORMANCES

N°0115-2013

selon l'annexe du Règlement délégué (UE) N°574/2014 modifiant l'annexe III du Règlement UE n°305/2011 (Règlement Produits de Construction)



1 - Code d'identification unique du produit type :

RAGREAGE RAPIDE

2 - Usage(s) prévus :

Matériau pour chape à base de ciment destiné à l'usage interne dans les bâtiments

3 - Fabricant :

PRB - 16 Rue de la Tour - CS 10018 - 85150 LES ACHARDS - FRANCE

4 - Mandataire :

Non applicable

5 - Système(s) d'évaluation et de vérification de la constance des performances :

Système d'évaluation 4

6(a) - Norme harmonisée :

EN 13813 : 2003

Organisme(s) notifié(s) :

Non applicable

Certificat(s) de conformité du contrôle de la production en usine N° : /

7- Performance(s) déclarée(s) :

Caractéristiques essentielles	Performances
Réaction au feu	F _{fl}
Émission de substances corrosives	CT
Perméabilité à l'eau	NPD
Perméabilité à la vapeur d'eau	NPD
Résistance mécanique :	
- Résistance à la compression	C30
- Résistance à la flexion	F6
- Résistance à l'usure	NPD
Isolation au bruit	NPD
Absorption du bruit	NPD
Résistance thermique	NPD
Résistance chimique	NPD
Substances dangereuses	Voir FDS

Les performances du produit identifié ci-dessus sont conformes aux performances déclarées. Conformément au règlement (UE) n°305/2011, la présente déclaration des performances est établie sous la seule responsabilité du fabricant mentionné ci-dessus.

À Les Achards , le 01/07/2013

Signé pour le fabricant et en son nom par :

Philippe DEBEAUPUIS
Directeur Technique